

Le nom d'*Alæ Sebosianæ* que M. Bernard prend pour un nom de femme et qui signifie tout simplement l'*Aile* de cavalerie *Sebosienne* dont *Veturius Micianus* était le commandant, ce nom, dis-je, ne prouve pas plus en faveur des *Sebusiani*, que le mot *Sebaginos* du discours de Cicéron ne prouve en faveur des Ségusiaves. J'admets bien qu'un peuple distinct des Ambarres possédait la partie du département de l'Ain où se trouvent Montluel et Meximieux, mais aussi, je reconnais dans ce peuple les Ségusiaves, suivant l'assertion de Strabon, qui dit que le *pays traversé par le Rhône, avant son arrivée à Lugdunum, appartenait, d'un côté aux Allobroges, et de l'autre, aux Ségusiaves*. Or, quand Strabon dit : « *les plaines du pays des Ségusiaves*, » j'aime à croire qu'il n'entend pas parler des coteaux de St-Clair et de la Pape. J'interprète de la même manière cette autre phrase de Strabon, *la nation des Ségusiaves est placée entre le Rhône et le Doubs*.

Strabon a confondu le Doubs avec la Saône, dans laquelle il se jette; de même qu'en parlant de *Nemetus*, plus tard *Augustonementum* (Clermont), il le place sur la Loire, qu'il confond avec l'Allier, parce que celle-ci le reçoit. Ces erreurs sont fréquentes dans Strabon, et cela ne doit pas étonner, pour une époque où l'on écrivait sur ouï-dire et où, faute de cartes géographiques, il était impossible de se faire une idée juste et très-exacte des lieux qu'on décrivait.

Mais où placer les Ambarres? Leur position résulte du rapport de tous les textes que j'ai cités. Ainsi que je crois l'avoir démontré, les Ambarres ne touchaient pas au